

Réunion du mardi 13 juin 2017 (Stade Philippe Marcombes)

Présent(e)s (5) : BLANCHARD Jean (en partie), LAHANQUE Maurice, LAIR Yves, LAURENT Annie, VERLAGUET Nicole.

Excusé(e)s (6) : BERTUCAT Christophe, BURNICHON Jean-Benoît, DULAC-ROUGERIE Christine, GLENAT Guy, HAGER Jean-Claude, ROGUE-SALLARD Dominique.

La séance est ouverte à 14 h 00

1. Assemblée Générale de l'OMS

Nicole VERLAGUET

La Présidente rappelle qu'un appel à candidature a été lancé le 17 mai 2017 pour l'ensemble des sièges ci-dessous :

Associations

6 sièges renouvelables

+ 2 sièges vacants

GLENAT Guy	
LAHANQUE Maurice	
LAURENT Annie	
BROUARD SECHAUD Evelyse	
DONDAINAS Michel	
1 siège à pourvoir	jusqu'en 2023
1 siège à pourvoir	jusqu'en 2019
1 siège à pourvoir	jusqu'en 2019

Affinitaires

1 siège renouvelable

1 siège à pourvoir	jusqu'en 2023
--------------------	---------------

Scolaire / Universitaire

1 siège renouvelable

DUFOUR Roland	U.N.S.S. 63
---------------	-------------

Pratiques adaptées

1 siège renouvelable

+1 siège vacant

MARTIN Jacques	CD Sport Adapté
1 siège à pourvoir	jusqu'en 2019

Personnalités qualifiées

1 siège renouvelable

1 siège à pourvoir	En remplacement d'Adrien CHALMIN
--------------------	-------------------------------------

La date limite de réception des candidatures était fixée au lundi 12 juin 2017. A cette date, nous avons reçu (par ordre d'arrivée) :

Dans le collège « Associations »

LAURENT Annie – Candidate renouvelable.

Candidature reçue le 28 mai 2017 par courrier électronique.

Candidature déposée par l'association NOHANT PUY VALEIX

Association à jour de cotisation pour 2017 à la date de dépôt des candidatures

Candidature conforme

LAHANQUE Maurice – Candidat renouvelable.

Candidature reçue le 5 juin 2017 par courrier (remis en main propre).

Candidature déposée par l'association STADE CLERMONTOIS

Association à jour de cotisation pour 2017 à la date de dépôt des candidatures

Candidature conforme

RILLAUT Christophe

Candidature reçue le 9 juin 2017 par courrier électronique.

Candidature déposée par l'association ASPTT CLERMONT (Section Natation)

Association à jour de cotisation pour 2017 à la date de dépôt des candidatures

Candidature déposée au titre de 2 collèges (Associations et Affinitaires au titre de la FS ASPTT)

Candidature conforme validée dans le collège Associations

BROUARD-SECHAUD Evelyse – Candidat renouvelable.

Candidature reçue le 10 juin 2017 par courrier (remis en main propre).

Candidature déposée par l'association LES ECURIES DU GRAND BEAULIEU

Association n'étant pas à jour de cotisation pour 2017 à la date de dépôt des candidatures

**Candidature enregistrée sous réserve
de la régularisation de la cotisation avant l'ouverture de l'Assemblée Générale**

DONDAINAS Michel – Candidat renouvelable.

Candidature reçue le 12 juin 2017 par courrier (remis en main propre).

Candidature déposée par l'association CLUB ARVERNE DE PLONGEE

Association à jour de cotisation pour 2017 à la date de dépôt des candidatures

Candidature conforme

A la date de clôture des candidatures, 5 candidatures enregistrées pour 7 sièges mis au vote

Dans le collège « Affinitaire »

RILLAUT Christophe

Candidature reçue le 9 juin 2017 par courrier électronique.

Candidature déposée par l'association ASPTT CLERMONT (Section Natation)

Association à jour de cotisation pour 2017 à la date de dépôt des candidatures

Candidature déposée au titre de 2 collèges (Associations et Affinitaires au titre de la FS ASPTT)

Le collège Affinitaires est réservé aux fédérations suivantes : UFOLEP, FSCF, FSGT (Article I-B-2 du Règlement Intérieur de l'OMS)

Candidature non recevable dans ce collège

BIDON Denis

Candidature reçue le 12 juin 2017 par courrier électronique.

Candidature déposée pour le CD FSCF du Puy-de-Dôme en remplacement de Pascal COQUELET.

Association à jour de cotisation pour 2017 à la date de dépôt des candidatures

Candidature conforme

A la date de clôture des candidatures, 1 candidature enregistrée pour 2 sièges mis au vote

Dans le collège « Scolaire / Universitaire »

DUFOUR Roland – Candidat renouvelable.

Candidature reçue le 8 juin 2017 par courrier électronique.

Candidature déposée par l'UNSS (Direction Départementale)

Structure à jour de cotisation pour 2017 à la date de dépôt des candidatures

Candidature conforme

A la date de clôture des candidatures, 1 candidature enregistrée pour 1 siège mis au vote

Dans le collège « Pratiques adaptées »

A la date de clôture des candidatures, 0 candidature enregistrée pour 2 sièges mis au vote

Dans le collège « Personnalités qualifiées »

A la date de clôture des candidatures, 0 candidature enregistrée pour 1 siège mis au vote

2. Questions diverses

a) Forum Sport à Clermont 2017 :

La Présidente rappelle que le 2 mai, le Bureau a acté le principe d'ouvrir la possibilité aux clubs omnisports d'obtenir de la surface supplémentaire moyennant une participation financière. Après renseignement auprès de la Direction des Sports et de la Logistique, la location d'une tente supplémentaire est de 450 € TTC par tente.

Accord unanime du Bureau Directeur

b) Charte du Centre Médico Sportif :

Maurice LAHANQUE présente le travail réalisé par Sandrine FORGEAT concernant les visites médicales dans les sections sportives scolaires. Cette charte a pour but de définir plus précisément le fonctionnement des visites dans les établissements suite aux problèmes rencontrés cette année.

Par ailleurs, comme évoqué depuis plusieurs mois, les déplacements en dehors de l'agglomération clermontoises (hors territoire CLERMONT AUVERGNE METROPOLE) seront facturés aux établissements sur la base de 0.55 € / km pour le véhicule unique transportant le personnel d'intervention (médecin et secrétaire médicale).

Accord unanime du Bureau Directeur

c) Insertion ECHALIER :

La Présidente revient sur un contact avec la société ACL pour l'édition du Guide Sport à Clermont.

Malgré nos consignes orales sur les pages dites des « éco-sportifs », la société ACL a sollicité la société ECHALIER pour l'insertion d'encart publicitaire. Un amalgame s'est fait entre nos sollicitations par l'intermédiaire d'Yves LAIR et les sollicitations de la société ACL pour le financement de la brochure.

Ainsi, la société ACL dispose d'un bon de commande validé par M. Bernard ECHALIER pour la commande en direct à notre éditeur. Contact est pris par Yves LAIR avec Bernard ECHALIER pour éclaircir la situation, mais nous risquons de ne pas percevoir en direct le versement de la société ECHALIER pour le partenariat 2017.

La séance est close à 15 h 30

La Présidente par intérim

Le Secrétaire Général

Nicole VERLAGUET

Maurice LAHANQUE